



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE  
Département présidentiel

**Service de surveillance des communes**

Service de surveillance  
des communes  
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2  
Case postale 3964  
1211 Genève 3

N/réf. : GZU/cgs/578/17

Ville de Genève Administration centrale
Reçu 27 JUIN 2017
Séance CA du:
Décision:
A traiter par:
Copies:

Monsieur le Maire  
de la Ville de Genève  
Palais Eynard  
Case postale 3983  
1211 Genève

Genève, le 22 juin 2017

**DIFFUSION**

M Pagani  
Mmes Salerno  
Alder  
MM. Kanaan  
Barazzone  
Mmes Charollais  
Heurtault-Malherbe  
Luthi  
Bohler  
Demazure  
MM. Moret  
Burri  
Machere  
Krebs  
Chrétien  
Lupini  
Vicente  
Mermillod  
Schweri

SCM  
Service juridique  
Dossiers-Documentation

**Concerne : Crédit de 79 000 F destiné à verser une subvention à l'association Cheetah Baby-Plage pour sécuriser et pérenniser les installations de jeux sur le site de Baby-Plage**

Monsieur le Maire,

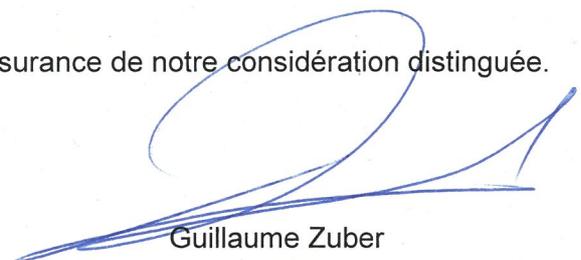
Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 6 juin 2017, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie au :

- Service de surveillance des communes - secteur finances communales

afin d'en obtenir le préavis nécessaire.

Sauf remarque du service susmentionné, il pourra être donné suite à cette délibération après l'échéance du délai référendaire indiqué ci-dessous, conformément à l'article 88, alinéa 2 de la loi sur l'administration des communes.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.



Guillaume Zuber  
Directeur

Date réelle d'affichage : 15 juin 2017  
Date légale d'affichage : 15 juin 2017  
Fin délai référendaire le : 28 août 2017